

République Française  
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du 28 mars 2023 à 20h00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20230328-DM19-2023-03-28-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	21	22

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit février, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 21/03/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M DUCROUX Loïc – Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina

**Pouvoirs déposés** : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir Mme VERPY Evelyne - M YENIL Etienne donne pouvoir à Madame Christine TRIOMPHE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme VERPY Evelyne

**Objet : Compte administratif 2022 du budget Eau et Assainissement**

Mme Verpy expose :

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Le compte administratif doit être conforme au compte de gestion proposé par le trésorier.

Il fait ressortir les résultats suivants sur le budget de l'eau :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT N	RESULTAT REPORTE N-1	RESULTAT GENERAL
Fonctionnement	182 185,25 €	264 264,87 €	82 079,62 €	268 410,90 €	<b>350 490,52 €</b>
Investissement	545 507,89 €	314 398,80 €	- 231 109,09 €	157 819,12 €	<b>- 73 289,97 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>727 693,14 €</b>	<b>578 663,67 €</b>	<b>- 149 029,47 €</b>	<b>426 230,02 €</b>	<b>277 200,55 €</b>

La balance de clôture a été transmise à tous les membres du Conseil Municipal

Il a été présenté un détail complet à la commission finances puis au conseil municipal à l'occasion du débat d'orientation budgétaire le 28 février dernier.

***Le conseil municipal approuve à l'unanimité***, le compte administratif 2022 du budget de l'eau. Monsieur le Maire, conformément à la réglementation, s'est retiré au moment du vote.

Le Maire,  
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,

Copie certifiée conforme

A Balbigny, le 28/03/2023

